



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Romans, le 06 /07/2023



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Drôme

éducation
nationale

Inspection Éducation Nationale Romans Isère

Téléphone
04 75 70 34 74

Télécopie
04 75 70 52 98

Mél :
ce.0260057w@ac-grenoble.fr

Dossier suivi par : Marina
LIAUTARD

Adresse postale
Ecole Pouchelon
Rue François Pouzin
26100 ROMANS SUR ISÈRE

L'Inspectrice de L'Education Nationale

à

Mesdames et Messieurs les directrices et
directeurs des écoles élémentaires et
maternelles de Romans

Objet : Interventions en musique et en théâtre pour l'année 2023/2024.
Conservatoire à Rayonnement Départemental et Théâtre de la Courte Echelle

La ville de Romans et Valence Romans Agglo renouvellent, pour l'année scolaire 2023/2024, les prises en charge des interventions de différentes structures dans les écoles pour aider à la réalisation de projets artistiques et culturels.

Afin de vous permettre d'anticiper la conception et la mise en œuvre de votre projet en musique ou en théâtre, nécessitant un intervenant extérieur, pour l'année scolaire 2023/2024, je vous remercie de prendre en compte les éléments suivants :

- Toutes les demandes d'intervention devront parvenir à l'IEN **avant le vendredi 15 septembre 2023.** Nous vous remercions de bien vouloir utiliser le support « Projet pédagogique de co-intervention » pour la rédaction de votre pré-projet.
- Les enseignants dont les demandes d'intervention seront retenues, transmettront à l'IEN **leur projet pédagogique de co-intervention finalisé 3 semaines avant le début de l'intervention et saisiront leur projet dans l'application ADAGE durant l'année scolaire 2023-2024, lorsque la campagne de recensement sera ouverte.**
- Ce projet doit contribuer à la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) en lien avec le projet d'école.
- La cohérence et la qualité du pré-projet : doivent être énoncés les objectifs, les compétences, la référence aux programmes, quelques points d'évaluation individuelle des élèves (en termes d'évaluation, un point de vigilance : la restitution aux familles n'est pas une évaluation)

Une commission composée de membres de l'Education Nationale, des intervenantes et de membres de la ville de Romans, du CRD et de la Compagnie de théâtre Le Fil à la Patte étudiera les projets présentés et déterminera ceux qui seront retenus le **vendredi 22 septembre 2023.**

Je sais pouvoir compter sur votre intérêt et votre attention pour continuer à mettre en œuvre des projets de grande qualité qui contribuent à enrichir les pratiques culturelles des élèves.

L'Inspectrice de l'Education nationale
Anne-Sophie CRET